



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**



Bruxelles, le 15 janvier 2009
17613/1/08 REV 1 (Presse 388)
P 163/08

Déclaration de la Présidence au nom de l'Union européenne sur la situation dans l'Est de la RDC

L'UE reste préoccupée par la situation dans l'Est de la RDC et en particulier par ses conséquences humanitaires.

L'UE salue l'ouverture du dialogue à Nairobi entre le gouvernement de la RDC et le CNDP de Nkunda, et l'action de facilitation menée par les anciens Présidents Obasanjo et Mkapa.

L'UE regrette la décision du CNDP de ne pas signer un accord de cessation des hostilités et appelle les parties concernées, en particulier le CNDP, à poursuivre leur engagement dans les négociations en vue de trouver une solution politique à la crise actuelle.

L'UE se félicite de la reprise du dialogue entre la RDC et le Rwanda et les encourage à poursuivre dans cette voie, notamment en vue de mettre un terme à l'activité des FDLR opérant dans l'Est de la RDC.

P R E S S E

L'UE réitère son soutien à l'action menée par la MONUC sur le terrain et se félicite de l'adoption le 22 décembre 2008 par le Conseil de sécurité, à l'unanimité, de la résolution 1856 autorisant le renouvellement jusqu'au 31 décembre 2009 du mandat de la MONUC, et renforçant notamment la priorité accordée à la protection des populations civiles et à la résolution de la crise dans l'Est du pays.

L'UE salue également l'adoption le 22 décembre 2008 par le Conseil de sécurité, à l'unanimité, de la résolution 1857 renouvelant jusqu'au 30 novembre 2009 le régime d'embargo sur les armes et de sanctions individuelles, qui constitue un outil indispensable dans le cadre de la lutte contre les groupes armés illégaux opérant dans l'Est de la RDC.

L'UE salue les actions entreprises par les autorités de la RDC, de l'Ouganda et du Sud-Soudan contre la rébellion de la LRA, et encourage les parties concernées à apporter une attention particulière aux conséquences humanitaires de ces actions.

L'UE est déterminée à poursuivre ses efforts, en étroite coopération avec les Nations-Unies, l'Union africaine et les Etats de la région des Grands Lacs, en vue de stabiliser durablement la situation dans l'Est de la RDC.

La Croatie* et l'ancienne République yougoslave de Macédoine*, pays candidats, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen, ainsi que l'Ukraine, la République de Moldavie et l'Arménie se rallient à la présente déclaration.

* La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.